Programme de Formation

EXAMEN_CQP CA BLOC 2 : Concourir à la réalisation des actes de l'office, des dossiers de recouvrement amiable, judiciaire et extrajudiciaire

Tarif HT

Tarif HT : 62,5 €

Contact

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : **contact@efsco.fr**

Organisation

Durée : 2 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Description

Cette page est destinée uniquement aux personnes souhaitant s'inscrire à une session de rattrapage du bloc 2 du CQP clerc assistant.

Une fois l'inscription validée, votre horaire de convocation vous sera transmis par une convocation officielle.

Prérequis

Modalités d'évaluation et de suivi

Épreuve 1 – Étude de cas et présentation à l'oral :

Il est fourni au candidat deux dossiers fictifs d'ouverture client (un dossier amiable et un judiciaire). Le

candidat a 30 minutes pour analyser les dossiers.

À l'issue, le candidat présente à l'oral devant le jury pour chacun des deux dossiers :

- Toutes les étapes et actions entreprises pour l'ouverture du dossier client
- Les informations qu'il transmet au client sur l'avancement de son dossier
- Le suivi comptable qu'il effectue.
- Les formalités et/ou actes à accomplir pour chacun des dossiers.

Le jury questionne le candidat pendant 10 minutes à l'issue de sa présentation pour lui permettre d'approfondir certains sujets et compétences qui ne seraient pas suffisamment détaillés à travers l'étude de cas.

Compétences évaluées : C4.1, C4.2, C4.3, C5.1 et C5.2

Durée : 1 heure - 30 min de préparation et 30 min d'oral (20 min de présentation par dossier et 10 min

de Q/R)

Lieu : Organisme de formation

Épreuve 2 – Production écrite :

Deux productions écrites sont attendues du candidat dans le cadre d'une épreuve sur table.

La première production consiste à identifier les non-conformités et les manquements et proposer des

ajustements et reformulations au sein d'un acte transmis comportant des erreurs.

La deuxième production consiste à rédiger un acte de signification de décision de justice à partir d'une

décision de justice fournie.

Compétences évaluées : C6.1, C6.2

Durée : 1h30

Lieu : Organisme de formation

Informations sur l'accessibilité

Responsable de l'organisation des épreuves : Me Sandra ETHEVE - contact@efsco.fr

Référent handicap : contact@efsco.fr

Les candidats en situation particulière, que ce soit en raison d'un handicap ou d'autres circonstances exceptionnelles, peuvent bénéficier des ajustements nécessaires pour passer l'épreuve du CQP CLERC SIGNIFICATEUR dans des conditions équitables. Contactez le référent handicap par mail en spécifiant la nature de la demande d'aménagement (exemple : handicap visuel, auditif, cognitif, difficultés de déplacement, etc.) et, si possible, inclure un justificatif (certificat médical ou autre document pertinent).